

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 7 juin 2010, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller  
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière, directrice-générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Adoption des procès-verbaux de mai 2010
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Dérogation mineure 2010-003 Dany Guillemette
- 7- Dérogation mineure 2010-005 Sébastien Dionne
- 8- Adoption du règlement 2010-011 Plan d'urbanisme
- 9- Adoption du règlement 2010-012 Zonage
- 10- Adoption du règlement 2010-013 Lotissement
- 11- Adoption du règlement 2010-014 Construction
- 12- Adoption du règlement 2010-015 Condition d'émission des permis de construction
- 13- Adoption du règlement 2010-016 Usages conditionnels
- 14- Adoption du règlement 2010-017 Dérogations mineures

- 15- Adoption du règlement 2010-018 PIIA
- 16- Adoption du règlement 2010-019 PAE
- 17- Adoption du règlement 2010-020 Permis et certificats
- 18- Engagement adjoint aux bandes riveraines et à l'environnement
- 19- Stationnement avenue Principale
- 20- Aqueduc Domaine Ouellet/Place du Boisé
- 21- Équipement aqueduc
- 22- Subvention Comité des Citoyens du Lacs Souris
- 23- Subvention Maison des Jeunes et Camp de jour
- 24- Adhésion Chambre de Commerce MRC de Maskinongé
- 25- Calendriers historiques
- 26- Convention d'utilisation Simba CRSBP
- 27- Renouvellement du Parc Informatique
- 28- Prix Maisons Fleuries
- 29- Engagement troupe d'animation Fête de Noël familiale
- 30- Achat de table à langer
- 31- Collecte sélective
- 32- Société d'état/commandite en région
- 33- Matériel à vendre
- 34- Affaires nouvelles
- 35- Période de questions
- 36- Période de suggestions
- 37- Clôture de la séance

RÉS. 2010-06-170 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Les items 8 à 17 sont reportés à la séance du 5 juillet 2010.

Adoptée

## CAS PARTICULIERS

Douze personnes assistent à la séance du conseil. Aucune intervention de la part du public.

### RÉS. 2010-06-171 PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux de mai 2010 avec les modifications suivantes :

- Au procès-verbal du 3 mai, sous la rubrique Affaires Nouvelles Michel Brodeur, concernant les trois plages nommées, au lieu de Parc municipal, on devrait lire Moulin à Scie.
- A la séance du 10 mai 2010, dans Cas particuliers, on devrait lire à la séance du conseil.

Adoptée

## CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière, directrice-générale accuse réception de la correspondance suivante :

### Expéditeurs

### Sujets

ANNIE PLANTE

Remerciements pour le projet Grandi-Ose

LIGUE DE MARELLE

Remerciements pour commandite

MINISTÈRE DES AFFAIRES  
MUNICIPALES, DES RÉGIONS  
ET DE L'OCCUPATION DU  
TERRITOIRE

Approbation du règlement  
2010-002

SERVICES CANADA

Financement accordé dans le  
cadre d'Emplois été Canada

SERVICES CANADA

Financement accordé dans le  
cadre d'Emplois été Canada  
pour Association des Loisirs

REMISE DE MÉDAILLE  
MARIO SAMSON

Félicitations pour les  
20 ans de service auprès du  
service incendie

RENÉ COURCHESNE

Démission du service incendie

**RÉS. 2010-06-172 DÉMISSION RENÉ COURCHESNE**

Sur proposition unanime des membres du conseil, il est résolu que le conseil accepte la démission de monsieur René Courchesne, pompier volontaire depuis trente ans et opérateur du camion-pompe depuis au moins vingt-cinq ans.

Le conseil municipal félicite monsieur Courchesne pour son beau travail et le remercie très chaleureusement.

Adoptée

**RÉS. 2010-06-173 CORRESPONDANCE**

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

**COMPTES**

**Salaires :** 21 526.49 \$

**Comptes :**

|      |  |  |             |
|------|--|--|-------------|
| 3255 | LIBRAIRIE UNIVERSITÉ<br>MONTRÉAL       | AMÉNAGEMENT CLINIQUE<br>MÉDICALE   | 255.68 \$   |
| 3256 | LIGUE DE MARELLE SAINT-ÉLIE            | SUBVENTION   | 300.00 \$   |
| 3257 | ASSOCIATION DIRECTEURS                 | FORMATION & CONGRÈS  | 242.68 \$   |
| 3258 | BORDELEAU STEVE                        | ENTRETIEN ET RÉPARATION,<br>PIÈCES ET ACCESSOIRES<br>TOURISME, ENTRETIEN CASERNE | 130.00 \$   |
| 3259 | FINANCIERE BANQUE NATIONALE<br>INC.    | INTÉRÊT RÈGLEMENT EMPRUNT<br>VOIRIE 2008   | 3 004.63 \$ |
| 3260 | FINANCIERE BANQUE NATIONALE<br>INC.    | INTÉRÊT RÈGLEMENT EMPRUNT<br>FOND DE ROULEMENT                                   | 2 617.25 \$ |
| 3261 | ANNULÉ                                 |  |             |
| 3262 | FINANCIERE BANQUE NATIONALE<br>INC.    | INTÉRÊT RÈGLEMENT EMPRUNT<br>VOIRIE 2008   | 3 004.63 \$ |
| 3263 | FINANCIERE BANQUE NATIONALE<br>INC.    | INTÉRÊT RÈGLEMENT EMPRUNT<br>FOND ROULEMENT                                      | 2 617.25 \$ |
| 3264 | FABRIQUE SAINT-ELIE-DE-<br>CAXTON      | CONSERVATION DU PATRIMOINE   | 5 000.00 \$ |
| 3265 | CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE<br>ST-ELIE | CLUB SOCIAL POMPIERS   | 65.00 \$    |
| 3266 | CHAMBRE DE COM. MRC<br>MASKINONGE      | ADHÉSION CHAMBRE DE<br>COMMERCE  | 214.46 \$   |
| 3267 | LA TROUPE CARAVANE                     | SUBVENTION POLITIQUE<br>FAMILIALE  | 677.25 \$   |
| 3268 | MAISON DES JEUNES AU COEUR             | SUBVENTION CAMP DE JOUR ET<br>SUBVENTION MAISON DES JEUNES                       | 2 750.00 \$ |

|      |  |   |             |
|------|--|---|-------------|
| 3269 | COMITE DES CITOYENS DU LAC SOURIS      | AUTRES SUBVENTIONS  | 2 856.92 \$ |
| 3270 | ADN COMMUNICATION                      | MATÉRIEL PROMOTIONNEL   | 276.54 \$   |
| 3271 | ALAIN MARTEL PEINTRE                   | AMÉNAGEMENT BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE  | 150.00 \$   |
| 3272 | ALARMS MAURICIENNES                    | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN  | 311.54 \$   |
| 3273 | ALIMENTATION R. AUDET                  | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ESSENCE CAMION INCENDIE, PRODUITS CHIMIQUES         | 183.24 \$   |
| 3274 | APPARTENANCE MAURICIE                  | CALENDRIERS   | 250.00 \$   |
| 3275 | AUBIN PÉLISSIER                        | AMÉNAGEMENT CLINIQUE MÉDICALE   | 6 648.34 \$ |
| 3276 | BETONNIERE MOBILE BOISVERT INC         | VOIRIE-MATÉRIAUX, ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN, AQUEDUC MAISON DES JEUNES              | 938.67 \$   |
| 3277 | BOIVIN & GAUVIN INC.                   | EQUIPEMENT  | 607.27 \$   |
| 3278 | BORDELEAU STEVE                        | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN  | 110.00 \$   |
| 3279 | JEANNOT BOURNIVAL                      | PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME  | 959.44 \$   |
| 3280 | BRODEUR MICHEL                         | FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL   | 78.83 \$    |
| 3281 | BUISSON FRANCINE                       | FOURNITURES DE BUREAU   | 143.93 \$   |
| 3282 | CARQUEST, PIECES D'AUTOS               | ENTRETIEN CAMION VOIRIE, MATÉRIAUX VOIRIE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN           | 308.32 \$   |
| 3283 | CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE | SUBVENTION POLITIQUE FAMILIALE  | 37.54 \$    |
| 3284 | LES CONST. ET PAV. CONTINENTAL         | ENTRETIEN REPARATION PISTE CYCLABLE, VOIRIE MATÉRIAUX                                 | 124.16 \$   |
| 3285 | COOKE SERRURIER ENR.                   | ENTRETIEN ET RÉPARATION MAISON DES JEUNES, PIÈCES ET ACCESSOIRES MAISON DE LA CULTURE | 17.02 \$    |
| 3286 | COOPERATIVE COLLECTE PRO               | CONTRAT DE VIDANGES   | 6 519.24 \$ |
| 3287 | DESHAIES PIERRE                        | PROFESSIONNEL CYANOBACTERIES  | 2 683.60 \$ |
| 3288 | DISTRIBUTION DESCOUR S.E.N.C.          | ALIMENTS  | 153.90 \$   |
| 3289 | ANNULÉ                                 |   |             |
| 3290 | EMCO CORPORATION                       | ENTRETIEN STATION POMPAGE, CASERNE, MAISON DU CITOYEN, AQUEDUC MAISON DES JEUNES      | 2 567.05 \$ |
| 3291 | LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY          | LOCATION DE MACHINERIE  | 1 647.98 \$ |
| 3292 | LES ENTREPRISES ELECTRIQUES            | ENTRETIEN STATION POMPAGE, GARAGE MUNICIPAL, AMÉNAGEMENT CLINIQUE MÉDICALE            | 857.00 \$   |
| 3293 | ENVIRONNEMENT M C M INC.               | NETTOYAGE RÉSERVOIR   | 4 194.08 \$ |
| 3294 | FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.         | ANALYSES D'EAU  | 103.44 \$   |
| 3295 | FELIX SECURITÉ INC.                    | PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN  | 435.70 \$   |
| 3296 | FONDS DE L'INFORMATION FONCIERE        | FRAIS DE MUTATION   | 33.00 \$    |
| 3297 | FOURNITURE DE BUREAU DENIS             | FOURNITURES DE BUREAU, ARTICLES DE NETTOYAGE  | 358.09 \$   |
| 3298 | GARCEAU PAUL-ANDRE                     | FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL   | 69.96 \$    |
| 3299 | GESTION BELLERIVE INC.                 | ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR   | 11.23 \$    |
| 3300 | GRENIER YVON                           | JETON DE PRÉSENCE C.C.U.  | 20.00 \$    |

|      |  |   |              |
|------|--|---|--------------|
| 3301 | GROUPE CLR   | SYSTÈME DE COMMUNICATION,<br>TEMPS D'ONDE BASE C.B.,<br>TÉLÉPAGE  | 495.75 \$    |
| 3302 | HEBDO DU ST-MAURICE  | DÉPENSES DE PUBLICITÉ   | 392.81 \$    |
| 3303 | HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE                                    | FRAIS DE DÉPLACEMENT DU<br>PERSONNEL  | 54.12 \$     |
| 3304 | ANNULÉ   |   |              |
| 3305 | ANNULÉ   |   |              |
| 3306 | IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET<br>LTEE                             | CARTES MUNICIPALES  | 4 040.93 \$  |
| 3307 | ANNULÉ   |   |              |
| 3308 | JULIEN BELLERIVE & FILS<br>LEO BELAND, ENTREPRENEUR<br>ELEC. | LOCATION MACHINERIE, AQUEDUC<br>MAISON DES JEUNES   | 6 815.69 \$  |
| 3309 | LEO BELAND, ENTREPRENEUR<br>ELEC.                            | ENTRETIEN SYSTÈME ECLAIRAGE   | 199.47 \$    |
| 3310 | LOCATION CDA INC.  | AQUEDUC MAISON DES JEUNES   | 45.72 \$     |
| 3311 | LAFRENIERE GRENIER LOUISE                                    | AMÉNAGEMENT BUREAU<br>D'ACCUEIL TOURISTIQUE, FRAIS<br>DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL                       | 49.79 \$     |
| 3312 | LE LUTIN MARMITON  | ALIMENTS TOURISME   | 336.47 \$    |
| 3313 | MACHINERIES R. THERIAULT INC.                                | EQUIPEMENT  | 225.95 \$    |
| 3314 | MARCHE RENE SAMSON   | REPAS AQUEDUC, ESSENCE<br>CAMION INCENDIE, PIÈCES ET<br>ACCESSOIRES TOURISME                            | 84.04 \$     |
| 3315 | LES MATERIAUX LAVERGNE                                       | AMÉNAGEMENT BUREAU<br>D'ACCUEIL TOURISTIQUE,<br>ENTRETIEN STATION POMPAGE,<br>AQUEDUC MAISON DES JEUNES | 265.32 \$    |
| 3316 | MAURICE HOULE & FILS LTEE                                    | AMÉNAGEMENT PARC MUNICIPAL,<br>ENTRETIEN STATION POMPAGE,<br>PIÈCES ET ACCESSOIRES<br>TOURISME          | 86.16 \$     |
| 3317 | MICH EQUIPEMENT MOTORISES                                    | PIÈCES, ACCESSOIRES ET<br>ENTRETIEN   | 11.02 \$     |
| 3318 | MINISTRE DES FINANCES  | POLICE  | 70 477.00 \$ |
| 3319 | MRC DE MASKINONGE  | ENFOUISSEMENT DÉCHETS,<br>GESTION DES BOUES, REDEV.<br>ELIMINATION                                      | 2 621.98 \$  |
| 3320 | MUNICIPALITE DE ST-MATHIEU                                   | SERVICES RENDUS PAR AUTRE<br>MUNICIPALITÉ   | 796.87 \$    |
| 3321 | MUNICIPALITE DE ST-BONIFACE                                  | LOCATION DE MACHINERIE  | 1 265.00 \$  |
| 3322 | MUNICIPALITE DE ST-PAULIN                                    | SERVICES RENDUS PAR AUTRE<br>MUNICIPALITÉ   | 694.32 \$    |
| 3323 | ORPHEO CANADA  | PIÈCES ET ACCESSOIRES<br>TOURISME   | 799.16 \$    |
| 3324 | LES PETROLES SONIC(C.F.Q.)                                   | HUILE À CHAUFFAGE GARAGE,<br>ESSENCE ET HUILE DIESEL,<br>ESSENCE CAMION INCENDIE                        | 1 292.64 \$  |
| 3325 | PIGALE IMPRESSION  | MATÉRIEL PROMOTIONNEL   | 1 179.54 \$  |
| 3326 | POMPLO   | PRODUITS CHIMIQUES, ENTRETIEN<br>STATION DE POMPAGE   | 579.78 \$    |
| 3327 | POSTES CANADA  | FRAIS POSTAUX, PUBLICATIONS<br>MUNICIPALES  | 382.52 \$    |
| 3328 | LES PUBLICATIONS DU QUEBEC                                   | FOURNITURES DE BUREAU   | 104.01 \$    |
| 3329 | R.L.DISTRIBUTEUR ENR.  | ARTICLES DE NETTOYAGE   | 89.51 \$     |
| 3330 | LA ROSE D'ART  | FRAIS DE REPRÉSENTATION<br>CONSEIL  | 65.47 \$     |
| 3331 | SAMSON CLAUDE  | JETON DE PRÉSENCE C.C.U.  | 20.00 \$     |
| 3332 | SBM - DIJITEC INC.   | FOURNITURES DE BUREAU   | 128.56 \$    |
| 3333 | SERVICE TECHNIQUES<br>INCENDIES PROVINCIAL                   | EQUIPEMENT  | 37.19 \$     |
| 3334 | SPORT ST-BO  | AUTRES SUBVENTIONS  | 269.20 \$    |

|        |                                  |   |               |
|--------|----------------------------------|---|---------------|
| 3335   | STATION TOURISTIQUE<br>FLORIBELL | PUBLICITÉ TOURISTIQUE   | 197.53 \$     |
| 3336   | TARDIF JOSEE                     | JETON DE PRÉSENCE C.C.U.  | 20.00 \$      |
| 3337   | TROPHEES ELKA                    | FRAIS DE REPRÉSENTATION<br>CONSEIL, PIÈCES ET<br>ACCESSOIRES TOURISME | 25.97 \$      |
| 100507 | HYDRO-QUÉBEC                     | ÉCLAIRAGE DES RUES  | 1 556.83 \$   |
| 100507 | HYDRO-QUÉBEC                     | ÉCLARAGES DES RUES  | 192.06 \$     |
| 100531 | REVENU CANADA                    | DAS FED MAI 2010  | 2 130.87 \$   |
| 100531 | REVENU QUEBEC                    | DAS PROV. MAI 2010  | 5 118.27 \$   |
| 100531 | HYDRO-QUEBEC                     | ÉCLAIRAGE DES RUES  | 198.47 \$     |
| 100531 | HYDRO-QUÉBEC                     | ÉCLAIRAGE DES RUES  | 1 608.73 \$   |
| 100511 | SOGETEL, TELEPHONE MILOT<br>INC. | TÉLÉPHONE, INTERNET,<br>TÉLÉCOPIEUR                                   | 813.13 \$     |
| 200521 | HYDRO-QUEBEC                     | ÉLECTRICITÉ AQUEDUC   | 962.76 \$     |
|        |                                  | TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D  | 161 265.47 \$ |
|        |                                  | GRAND TOTAL   | 182 791.96 \$ |

### RÉS. 2010-06-174 COMPTES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 124,448.60 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

### RÉS. 2010-06-175 DÉROGATION MINEURE 2010-003

#### DANY GUILLEMETTE

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 7 avril 2010, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Dany Guillemette pour objet de :

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire dans la cour avant de la résidence. L'article 10.1 du règlement de zonage 99-011 précise que tout bâtiment complémentaire doit être implanté dans la cour latérale ou avant du bâtiment principal.

La demande de dérogation mineure affecte principalement la grille de spécifications de la zone 205 du règlement de zonage 99-011.

Désignation de l'immeuble :

200, chemin des Loisirs  
Saint-Élie-de-Caxton  
Lot : P-11B du Rang 4

CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2010-06-002) à la demande de monsieur Dany Guillemette lors de la séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2010;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-06-002 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2010-003 selon les conditions émises par les membres du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2010-06-176 DÉROGATION MINEURE 2010-005

SÉBASTIEN DIONNE

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié en date du 18 avril 2010, selon les normes prescrites par la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Sébastien Dionne pour objet de :

- Permettre la construction d'un bâtiment principal ayant une superficie de 55 mètres carrés plutôt que 65 mètres carrés tel que prescrit par le règlement de zonage 99-011.

La demande de dérogation mineure affecte principalement la grille de spécifications de la zone 105 du règlement de zonage 99-011.

Désignation de l'immeuble :

Rue Irène  
Saint-Élie-de-Caxton  
Lot : 3 984 399



CONSIDÉRANT que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a donné un avis favorable (Rés. 2010-06-003) à la demande de monsieur Sébastien Dionne lors de la séance tenue le 1<sup>er</sup> juin 2010;

EN CONSÉQUENCE, Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2010-06-003 du C.C.U. et accepte la dérogation mineure 2010-005 selon les conditions émises par les membres du C.C.U.

Adoptée

RÉS. 2010-06-177 ADJOINT AUX BANDES RIVERAINES ET À  
L'ENVIRONNEMENT

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage monsieur Denis Lahaye au poste d'adjoint aux bandes riveraines et à l'environnement pour une période d'environ 15 semaines débutant le 8 juin 2010. La durée pourra être ajustée au cours de l'emploi toujours en respectant le montant alloué au budget. Le salaire est de 12.00 \$/heure pour 40 heures par semaine. Les frais de déplacement du bureau municipal au lieu de travail seront payés à .44 \$/KM une fois par mois suite à la séance du conseil.

Adoptée

RÉS. 2010-06-178 STATIONNEMENT AVENUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement en date du 12 avril 2010;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal interdit le stationnement du côté droit de l'Avenue Principale de l'adresse civique 2240 Principale (Caisse Populaire) à l'intersection de l'Avenue Principale et de la rue Saint-Louis pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre de 10H00 à 17H00. La signalisation requise sera installée sous

peu. Une copie de la présente résolution sera transmise à la Sûreté du Québec.

Adoptée

RÉS. 2010-06-179 FOURNITURE D'EAU POTABLE AU DOMAINE DU  
BOISÉ

- CONSIDÉRANT qu'un nouveau développement est en voie de réalisation;
- CONSIDÉRANT que le promoteur de ce développement devrait installer environ dix maisons d'ici décembre 2010;
- CONSIDÉRANT que ce secteur est contigüe au Domaine Ouellet;
- CONSIDÉRANT que le propriétaire du Domaine Ouellet est consentant à fournir de l'eau de façon temporaire de par ses infrastructures aqueduc du Domaine Ouellet;
- EN CONSÉQUENCE Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande au Ministère de l'environnement de permettre de façon temporaire à monsieur Léopold Ouellet, propriétaire du Domaine Ouellet, de fournir en eau potable le Domaine Du Boisé pour un maximum de dix maisons installées d'ici fin août 2010.

Adoptée

RÉS. 2010-06-180 EQUIPEMENT AQUEDUC

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise monsieur Mario Samson à faire l'achat d'un ensemble de gel pour tuyau (CO<sup>2</sup>) QF1500 selon la soumission du 6 mai 2010. Le coût est de 820.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2010-06-181 SUBVENTION COMITÉ DES CITOYENS DU LAC  
SOURIS

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une subvention au montant de 2 856.92 \$ au Comité des Citoyens du Lac Souris secteur Saint-Élie-de-Caxton dans le cadre de la politique de subvention en vigueur.

Adoptée

RÉS. 2010-06-182 SUBVENTION MAISON DES JEUNES ET CAMP DE  
JOUR

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le versement de la subvention à la Maison des Jeunes (1<sup>er</sup> versement : 1 250.00 \$) et au Camp de jour (1 500.00 \$).

Adoptée

RÉS. 2010-06-183 ADHÉSION CHAMBRE DE COMMERCE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le renouvellement de l'adhésion à la Chambre de Commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé. Le coût est de 190.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2010-06-184 CALENDRIERS HISTORIQUES

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de 25 calendriers historiques. Cet achat est fait chez Appartenance Mauricie au coût de 250.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2010-06-185 CONVENTION D'UTILISATION DE SIMBA

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les coûts d'utilisation de Simba pour la bibliothèque et autorise monsieur le maire André

Garant et madame la directrice générale Micheline Allard à signer avec le CRSBP, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton la convention d'utilisation de Simba.

Adoptée

RÉS. 2010-06-186 PARC INFORMATIQUE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate PG Solutions pour le changement de notre serveur ainsi que six ordinateurs supplémentaires incluant les logiciels Windows 7 Pro OEM et Microsoft Office 2007.

L'installation des postes et du serveur incluant tous les logiciels et progiciels sera faite sur place par un technicien de PG Solutions tel que mentionné dans les soumissions de juin 2010. Le coût total est de 13 825.00 \$ plus taxes. Les anti-virus Trend Micro ajoutés sont au coût de 380.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2010-06-187 BONS D'ACHAT MAISONS FLEURIES

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'attribution de 5 bons d'achat de 75.00 \$ de Serres Serge Dupuis. Ces bons seront remis aux 5 gagnants par tirage au sort.

Adoptée

RÉS. 2010-06-188 ENGAGEMENT TROUPE CARAVANE

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Francine Buisson à signer le contrat d'engagement avec Caravane pour les activités de Noël du 12 décembre. Le coût est de 600.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2010-06-189 TABLE À LANGER

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'une table à langer qui

sera installée dans la toilette des dames. L'achat sera fait chez Formules Municipales au coût de 243.67 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2010-06-190 FINANCEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE  
MUNICIPALE ET FUTURE POLITIQUE DE GESTION  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE les municipalités et MRC du Québec sont responsables de la mise en œuvre de la Politique de gestion des matières résiduelles et des services de collecte sélective municipale sur leur territoire;

ATTENDU QUE le volume des matières résiduelles à traiter et à valoriser a doublé, passant de 7 millions de tonnes en 1994 à plus de 14 millions de tonnes en 2008;

ATTENDU QUE les municipalités et les MRC du Québec ont investi plus de 5G\$ dans la gestion des matières résiduelles, dont plus de 1G\$ en valorisation des matières secondaires depuis 10 ans;

ATTENDU QUE le régime établi par le gouvernement du Québec pour compenser les municipalités et les MRC pour les services de collecte sélective municipale n'a remboursé au mieux que 35% des coûts réels engagés par celles-ci pour les années 2007, 2008 et 2009;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec s'était engagé à compenser à 100% les coûts des municipalités et des MRC pour les services de collecte sélective, et ce, dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier avec les municipalités;

ATTENDU QUE la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles proposée par le gouvernement du Québec hausse les objectifs de récupération et de valorisation à atteindre et élargir les responsabilités des municipalités aux institutions, commerces et industries ainsi qu'aux résidus de construction, rénovation et démolition;

ATTENDU QUE le projet de loi no. 88, qui établit les mécanismes de financement en soutien à la future politique, ne reconnaît pas l'ensemble des coûts réels assumés par les municipalités pour les services de valorisation et de collecte sélective dispensés par celles-ci, et qu'en conséquence elles ne recevront jamais une véritable compensation à 100%;

ATTENDU QUE le projet de loi no. 88, en plus de ne pas reconnaître l'ensemble des coûts assumés par les municipalités, reporte à 2015 l'atteinte d'une pleine compensation pour les municipalités, en contradiction avec l'engagement gouvernemental inscrit dans l'Entente de partenariat fiscal et financier;

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de loi no. 88, les journaux n'auront pas à compenser monétairement les municipalités et les MRC au même titre que les autres matières mises en marché, en contradiction avec les principes d'utilisateur et de pollueur/payeur;

Il est proposé par madame Francine Buisson appuyée par monsieur Richard Garant :

QUE les municipalités et les MRC refusent que leurs citoyens et citoyennes paient, par l'intermédiaire de leurs taxes foncières, pour subventionner les entreprises qui bénéficient des services municipaux de collecte sélective pour valoriser les produits qu'ils mettent en marché;

QUE le gouvernement du Québec respecte l'engagement pris de compenser les municipalités à 100% des coûts réels engagés par celles-ci pour les services de collecte sélective municipale dès 2010, tel que convenu dans le cadre de l'Entente de partenariat fiscal et financier signé avec les municipalités;

QUE cette résolution soit acheminée à monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, madame Line Beauchamp, ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, madame Pauline Marois, chef de l'opposition officielle de l'Assemblée nationale, monsieur Scott McKay, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement et de développement durable, monsieur André Villeneuve, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales, monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités, monsieur Jean-Paul Diamond, député de la circonscription de Maskinongé.

Adoptée

## RÉS. 2010-06-191 MATÉRIEL À VENDRE

Sur proposition de monsieur Michel Brodeur appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal désire vendre le matériel suivant :

- Bureau de travail
- Table d'examen
- Télécopieur

L'offre pourra être faite pour un seul, quelques-uns ou pour l'ensemble des items.

Les soumissions devront parvenir à la municipalité sous enveloppe cachetée portant la mention « Matériel à vendre » et seront considérées par le conseil à la prochaine séance.

La liste du matériel à vendre du garage vous parviendra sous peu et sera publicisée dans le Muni-Info.

Adoptée

## AFFAIRES NOUVELLES

### MARLYNE MUISE

- Madame Muise mentionne que le parc est terminé avec jeux de pétanque et de fer. La ligue familiale de balle inter-municipale incluant Saint-Élie, Saint-Paulin et Charette est en marche. L'âge des joueurs varie entre 13 et 73 ans.

### MICHEL BRODEUR

- Monsieur Brodeur mentionne que l'artiste Marcel Goudreau a fait le personnage de Fred en 3 dimensions. L'œuvre sera visible au musée.
- Monsieur Brodeur mentionne que les balades sont commencées et que la boutique et l'église sont ouvertes.

### ROBERT HAMEL

- Monsieur Hamel mentionne que l'ouverture des soumissions pour la route Saint-Élie/Saint-Paulin se fera le 16 juin à Saint-Paulin.

#### FRANCINE BUISSON

- Madame Buisson mentionne qu'elle a assisté à l'assemblée générale du CRSBP. L'utilisation pour Saint-Élie est de 3640 prêts pour 2009.
- Madame Buisson mentionne également que les articles du Muni-Info doivent parvenir pour le 10 juin selon la nouvelle politique.
- Madame Buisson mentionne que la mise à jour du site Web devrait être faite d'ici le 7 juillet.
- Madame Buisson mentionne que la demande de financement du projet GRANDI-OSE a été acceptée au Pacte rural. Le spectacle musical de l'école a été une très belle réussite. Une lettre de félicitations sera transmise au Comité Organisateur de cette fête.

#### RÉS. 2010-06-192 FÉLICITATIONS SPECTACLE

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu d'adresser des sincères félicitations au directeur de l'École Villa de la Jeunesse et au Comité Organisateur du spectacle musical présenté par les étudiants le 4 juin dernier à la salle communautaire.

Adoptée

#### RÉS. 2010-06-193 FÉLICITATIONS TRANSPORTS COLLECTIFS

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu à l'unanimité de féliciter la corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé et plus spécialement madame Valérie Bellerose, directrice générale pour le prix remporté lors du 22<sup>ième</sup> Colloque du Carrefour action municipale et famille.

Adoptée

#### LOUISE LAFRENIÈRE GRENIER

- Madame Lafrenière Grenier mentionne que les balades sont commencées et que bientôt seront affichées les pancartes de « Stationnement Interdit » sur l'Avenue Principale de la Caisse Populaire à l'intersection de la rue Saint-Louis et ce, pour faciliter la circulation pendant la période estivale.



RICARHD GARANT

- Monsieur Garant donne un compte-rendu de la rencontre avec les gens du Domaine Samson qui a eu lieu au Centre Communautaire le 26 mai dernier.

ANDRÉ GARANT

RÉS. 2010-06-194 OFFRE DE SERVICE - RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'INGÉNIERIE PRÉLIMINAIRE POUR L'OFFRE DE SERVICE INTERNET HAUTE VITESSE SUR LA PARTIE DU TERRITOIRE NON DESSERVIE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

CONSIDÉRANT l'offre de service numéro 82998-2015 reçue de XIT TÉLÉCOM INC., au montant de 5 000 \$, plus taxes, pour la préparation d'une étude d'ingénierie préliminaire pour l'offre de service d'Internet sur les parties du territoire non desservies de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a reçue la même offre de service, au même coût et cela pour les mêmes travaux;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Francine Buisson conseillère, appuyée par monsieur Richard Garant, conseiller et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, conjointement avec la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, demande à la compagnie XIT TÉLÉCOM INC d'accepter la somme de 3 500\$, plus les taxes, pour la réalisation de l'étude d'ingénierie selon l'offre de service numéro 82998-2015 pour la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

RÉS. 2010-06-195 APPEL D'OFFRES DOMAINE MARCHAND/DOMAINE SAMSON

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la firme d'ingénieur Pluritec à demander des soumissions pour le remplacement des conduites d'aqueduc au Domaine Marchand et au Domaine Samson. Les documents seront disponibles chez Pluritec le 29 juin et seront reçus à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au plus tard le 15 juillet à 11H00 pour être ouvertes aussitôt. La

municipalité de Saint-Élie-de-Caxton ne s'engage envers aucun soumissionnaire.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Douze personnes assistent à la séance du conseil. Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Site patrimonial (Fabrique)
- Stationnement interdit avenue Principale
- Jardin Communautaire
- Travaux Route Saint-Élie/Saint-Paulin
- Taxe d'accise
- Epanchage d'abat-poussière
- Emplois d'été étudiants
- Parc municipal
- Trottoirs à l'entrée du village
- Piste cyclable

RÉS. 2010-06-196 AJOURNEMENT

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité l'ajournement de la séance au 23 juin à 20H00.

Adoptée

Levée de l'assemblée à 21H25.

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard  
Sec.-très. dir.-générale

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire